**Feuille de route Magistère : Les élèves à besoins éducatifs particuliers**

Pour rejoindre le parcours : <https://magistere.education.fr/ac-versailles/course/view.php?id=19767>

**Les objectifs :**

* Ce parcours de formation a pour objectif d’apporter les connaissances de base permettant d’appréhender et de mettre place la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers et en situation de handicap. Ainsi, l’enseignant pourra identifier les besoins spécifiques d’un élève et proposer des gestes professionnels adaptés.
* Un parcours sur l'autoformation au sein de laquelle le PE se questionne et trouve des réponses via un cadre théorique explicite, des quizz, des forums thématiques.
* Travailler en équipe autour d’adaptations pédagogiques en lien avec les besoins de l'élève identifiés en amont.

|  |  |
| --- | --- |
| **Temps 1** | Présentation des objectifs et des modalités de ce parcours consacré à la scolarisation des élèves en situation de handicap et à besoins éducatifs particuliers :   * Connaître le fonctionnement du parcours * Se pré-positionner vis-à-vis des compétences finales dans le but d’identifier ses propres besoins en lien avec sa pratique pédagogique |
| **Temps 2** | Le PE est amené à appréhender la seconde étape intitulée : « Contexte et enjeux de l’école inclusive, réglementation et connaissance des textes ».   * Durée et modalités : La durée de cette étape est de 50 minutes, au cours de laquelle le PE visionne plusieurs vidéos et diaporamas sonorisés * Connaître les contextes de la scolarisation des élèves à Besoins éducatifs particuliers (BEP) et en situation de handicap. * Identifier les enjeux de la scolarisation des élèves à BEP à travers la définition de concepts et de principes spécifiques. * Situer son action dans un cadre réglementaire précis en identifiant clairement les acteurs et les instances. |
| **Temps 3** | * Connaître les outils et dispositifs (PAP/PPRE/PAI ….) * Identifier les acteurs et partenaires de la scolarisation     (équipe éducative, partenaires soins,…) |
| **Temps 4** | Mise en pratique d’un cas d’élève où le PE est amené à :   * Comprendre et analyser la situation d'un élève * Élaborer des adaptations pédagogiques au regard des besoins éducatifs particuliers de cet élève. * Comprendre et adopter une démarche pédagogique inclusive. * Confronter ses propositions à celles de pairs (équipe éducative/partenaires soins) et construire en commun des objectifs pédagogiques opérationnels |